

Colloque validé pour la formation continue des avocats et des notaires

Organisation :

Pierre-Yves ARDOY, Maître de conférences à l'Université de Pau

Avec le concours de l'Institut de droit privé de l'Université Toulouse 1 Capitole et l'Institut d'Etudes Judiciaires de l'Université de Bordeaux



Pour vous inscrire en ligne rendez vous sur : <https://events.univ-pau.fr/formulaire.aspx?manifestation=30>

ou flashez le code ci-contre :

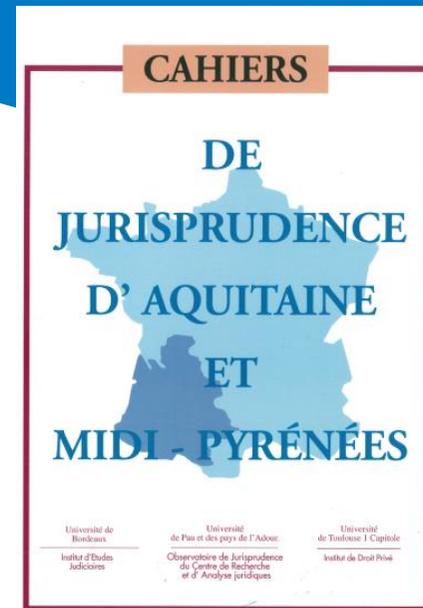


Vous pouvez également renvoyer le bulletin d'inscription au :

Secrétariat du CRAJ (Cindy GUIOT)
Collège SSH – Bâtiment Droit Economie Gestion
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633 64 016 PAU Cedex
Tél : 05 59 40 80 12
Mail : cindy.guiot@univ-pau.fr

Troisièmes Journées des Cahiers de Jurisprudence d'Aquitaine et Midi-Pyrénées

Responsabilité des professionnels et des dirigeants Jurisprudence des Cours d'appel du Sud-Ouest



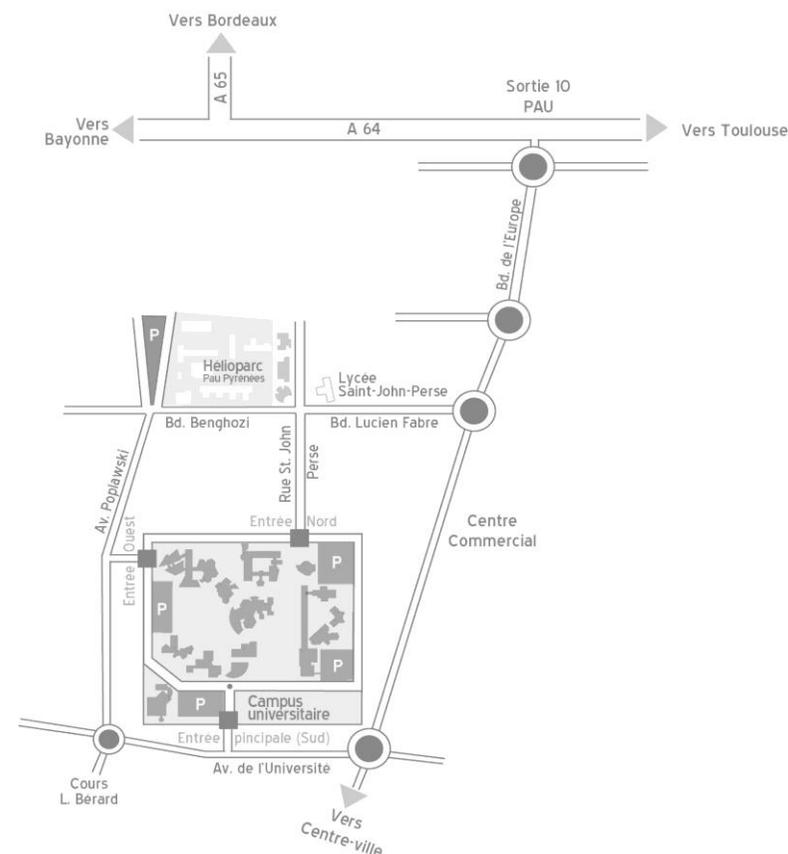
Vendredi 19 avril 2019 - à 9h30

**BÂTIMENT DROIT ÉCONOMIE GESTION
Amphithéâtre 120**

Observatoire de Jurisprudence (CRAJ/ODJ)

Sous la présidence de M. Jean-Philippe LABES, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Pau

- 9h **Accueil des participants**
- 9h30 **Mot d'accueil – Présentation des Cahiers**
- 9h45 **La responsabilité des dirigeants sociaux**
Arnaud LECOURT, Maître de conférences à l'Université de Pau
- 10h15 **La responsabilité des professionnels du chiffre**
Pierre-Yves ARDOY, Maître de conférences à l'Université de Pau
- 10h45 **La responsabilité des professionnels du droit**
Charlotte CLAVERIE-ROUSSET, Professeur à l'Université de Bordeaux et
Evelyne BONIS, Professeur à l'Université de Bordeaux et
Mélanie CHEVREUL, doctorante à l'Université de Bordeaux
- 11h15 **Echange avec la Salle - Pause**
- 11h30 **La responsabilité des professionnels de l'immobilier**
Séverin JEAN, Maître de conférences à l'Université de Toulouse 1
Capitole
- 12h **La responsabilité des professionnels de la santé**
Intervenant à confirmer
- 12h30 **Echange avec la Salle**
- 13h00 **Conclusion du Colloque**



Bulletin d'inscription Responsabilité des professionnels et des dirigeants

Nom, Prénom :

Fonction / Qualité :

Adresse :

N° Siret ou S. Soc. :

Tél - Mail :

Participation au colloque **45 € (TVA incluse)**

Chèque à libeller à l'ordre de l'Agent comptable de l'UPPA